

PRESS BOOK



**SIGNATURE
CONVENTION DE PARTENARIAT
CCIFM - ADIM**

Mercredi 10 mai 2023

COOPÉRATION

Madagascar et Mayotte sur la même flotte

Une formalisation officielle. Des échanges commerciaux entre Madagascar et Mayotte ont toujours existé, d'une manière ou d'une autre. Mais hier à Androhibe, une Convention entre les deux parties a été signée. La Chambre de commerce et d'industrie France-Madagascar, CCIFM et l'Agence de développement et de l'innovation de Mayotte, ADIM, ont conclu un accord dans ce sens. Par André Beaumont, président de la CCIFM et Balahachi Ousseni, membre du Conseil d'administration de l'ADIM. Les produits agricoles et d'élevage sont mis en avant, mais les services ont été aussi évoqués. Ainsi que les formations professionnelles, de part et d'autre.

Cette convention s'ins-

crit dans la continuité des efforts de la CCIFM pour promouvoir les échanges commerciaux entre la France et Madagascar. Les deux parties sont convaincues que cette Convention va devenir un levier de développement économique des deux contractants.

La présence de nombreuses entreprises mahoraises à la Foire internationale de Madagascar, FIM, ouverte hier à Tanjombato, témoigne de cette nouvelle dynamique positive. Dans ce même élan de coopération, la CCIFM a scellé un autre accord de collaboration avec le Club-Export de La Réunion, toujours dans ce souci permanent de grandir ensemble entre les îles de l'océan Indien.

ER

Echanges économiques

Madagascar et Mayotte renforcent leur coopération

La signature d'une convention entre Madagascar, représentée par la Chambre de commerce et d'industrie France - Madagascar (CCIFM), et Mayotte, à travers son Agence de développement et d'innovation de Mayotte (Adim), s'est déroulée hier à la résidence «*Les Orchidées blanches*» à Androhibe afin de renforcer les échanges commerciaux et d'encourager les investissements des opérateurs économiques entre les deux pays.

«*Cette coopération se concrétise déjà à travers la mission effectuée par une dizaine d'opérateurs mahorais qui sont actuellement dans nos murs*», a indiqué le président de la CCIFM, lors de cette signature. Il a ajouté ensuite que les domaines de l'agriculture



Signature de la convention entre la CCIFM et l'ADIM.

et de l'élevage et les échanges de services sont privilégiés dans cette convention. Sans oublier les secteurs du tourisme, de la santé et des Tic.

A noter qu'une quarantaine d'entrepreneurs issus des deux pays ont assisté à la signature de cette convention.

Idem avec le Club export de La Réunion

Une autre signature de convention s'est déroulée aussi hier à la Résidence France Antananarivo, entre Madagascar, toujours représentée par la CCIFM, et le Club export de La Réunion. Cette convention de partenariat s'inscrit aussi dans une démarche de coopération économique entre Madagascar et La Réunion.

«*Deux territoires proches géographiquement et culturellement, mais qui n'ont pas encore exploité à fond leurs potentiels économiques*», a fait remarquer la CCIFM. La convention porte également sur le partage de données de veille économique et stratégique.

Sera R.

Mayotte – Madagascar Un nouvel élan pour renforcer les échanges commerciaux

La convention de partenariat, signée mercredi à Androhibe, entre la Chambre de commerce et d'industrie France-Madagascar (CCIFM) et l'Agence de Développement et d'Innovation de Mayotte (ADIM) servira à renforcer les échanges commerciaux et les investissements entre Mayotte et Madagascar. « Cette convention permettra de favoriser la coopération entre les entreprises de Mayotte et les 400 entreprises adhérentes à la CCIFM », a précisé, hier, André Beaumont, président de la Chambre de commerce et d'industrie France-Madagascar. Ce qui permettra de dynamiser les échanges économiques entre les deux parties et de favoriser le développement des entreprises de la région.

Cette convention s'est d'ores et déjà matérialisée hier par une rencontre d'affaires Mayotte-Madagascar, organisée conjointement par les deux institutions au siège de la CCIFM. Une dizaine d'entreprises mahoraises œuvrant dans les secteurs de la santé, du TIC, de l'industrie, de l'agriculture, du

tourisme, du transport... sont dans nos murs et ont pu rencontrer des entreprises locales, intéressées par les échanges commerciaux avec Mayotte. Elles participeront également à la Foire Internationale de Madagascar (FIM) qui ouvre ses portes ce jour au Forello Expo de Tanjombato.

Oussenî Balahachi, chef de la délégation mahoraise, a également annoncé la tenue d'un Forum économique des îles de l'Océan Indien en novembre prochain. Ce sera une occasion pour les entreprises malgaches de se rendre à Mayotte et de constater de visu les opportunités d'affaires entre les deux pays. « Mayotte a la possibilité de bénéficier des Fonds européens pour accompagner tout porteur de projet qui veut s'installer à Mayotte, qu'il s'agisse d'entreprises locales ou étrangères. Si ces dernières décident de s'installer à Mayotte, elles pourront bénéficier d'accompagnement pour développer des activités avec des impacts positifs pour les deux îles », a-t-il conclu.

C.R



Rencontre d'affaires Mayotte-Madagascar au siège de la CCIFM.

COMMERCE - Signature de convention entre la Chambre de commerce et d'industrie France Madagascar et l'agence de développement et d'innovation de Mayotte

Antananarivo, 10 Mai, 18h06 –

Les échanges commerciaux entre Madagascar et Mayotte à intensifier. Ce mercredi, la Chambre de commerce et d'industrie France Madagascar (CCIFM) et l'agence de développement et d'innovation Mayotte (Adim) ont signé une convention de partenariat en vue de renforcer les échanges commerciaux et les investissements entre Madagascar et le département français de Mayotte. “La convention vise à favoriser la coopération entre les entreprises de Mayotte et les entreprises adhérentes à la CCIFM”, précise André Beaumont, président de la CCIFM.

Parmi les objectifs de la convention figurent l'augmentation du volume des exportations de Madagascar vers Mayotte mais aussi la facilitation d'implantation d'entreprises malgache sur l'île mahoraise. Pour Mayotte, cette convention s'inscrit dans sa stratégie de développement économique qui a pour but de renforcer ses échanges commerciaux avec les pays de l'océan Indien et de la sous région.

L'Adim organise par ailleurs au mois de novembre le “Forum économique des îles de l'Océan Indien” auxquels des entreprises malgaches pourraient prendre part.

Dans le cadre de la signature de convention et du début de la coopération, une délégation mahoraise composée de près d'une dizaine d'entreprises issus de divers domaines notamment l'agriculture, la santé, les technologies de l'information et de la communication ou encore le tourisme ont rencontré des entreprises malgaches ce mercredi.

Retrouvez l'actualité à Madagascar sur notre site web www.2424.mg



Echanges économiques : Madagascar et Mayotte renforcent leur coopération

La signature d'une convention entre Madagascar, représentée par la Chambre de commerce et d'industrie France-Madagascar (CCIFM), et Mayotte, à travers son Agence de développement et d'innovation de Mayotte (Adim), s'est déroulée hier à la résidence « Les Orchidées blanches » à Androhibe afin de renforcer les échanges commerciaux et d'encourager les investissements des opérateurs économiques entre les deux pays. « Cette coopération se concrétise déjà à travers la mission effectuée par une dizaine d'opérateurs mahorais qui sont actuellement dans nos murs », a indiqué le président de la CCIFM, lors de cette signature. Il a ajouté ensuite que les domaines de l'agriculture et de l'élevage et les échanges de services sont privilégiés dans cette convention. Sans oublier les secteurs du tourisme, de la santé et des Tic.

A noter qu'une quarantaine d'entrepreneurs issus des deux pays ont assisté à la signature de cette convention.

Idem avec le Club export de La Réunion

Une autre signature de convention s'est déroulée aussi hier à la Résidence France Antananarivo, entre Madagascar, toujours représentée par la CCIFM, et le Club export de La Réunion. Cette convention de partenariat s'inscrit aussi dans une démarche de coopération économique entre Madagascar et La Réunion.

« Deux territoires proches géographiquement et culturellement, mais qui n'ont pas encore exploité à fond leurs potentiels économiques », a fait remarquer la CCIFM. La convention porte également sur le partage de données de veille économique et stratégique.

Sera R

<https://newsmada.com/2023/05/11/echanges-economiques-madagascar-et-mayotte-renforcent-leur-cooperation/>

CCIFM – ADIM: hamafisina ny fifanakalozana ara-barotra

Hanatsara ny lafiny toekarena sy ny fiainan'ny mponina andavanandro atsy amin'ny Nosy Mayotte sy eto Madagasikara. Ireo ny napetraka amin'ny fiaraha-miasan'ny Chambre de commerce et de l'industrie France Madagascar (CCIFM) sy ny Agence de développement et d'innovation de Mayotte (ADIM). Natao, omaly, teny Androhibe ny fanaovan-tsonia ny fiaraha-miasan'ny roa tonta.

Tanjona ny hanamafisana ny fifanakalozana ara-barotra eo amin'i Madagasikara sy ny Nosy Mayotte. Eo ihany koa ny fiaraha-miasa amin'ireo orinasa malagasy sy ireo orinasa any an-toerana. Araka izany, "hampiroborobo ny lafiny toekarena eo amin'ny firenena roa tonta izao fiaraha-miasa izao. Fa indrindra eo amin'ireo orinasa misy eto Madagasikara sy ny ao amin-dry zareo Mahorais ary ireo orinasa mpikambana ao amin'ny CCIFM", hoy ny fanazavan'ny ny tale jeneralin'ny CCIFM, André Beaumont. Manana voka-pambolena maro isan-karazany ny firenena malagasy ka afaka manondrana izany ao amin'ny Nosy Mayotte. Na eo aza izany, mila jerena ireo dingana rehetra sy ny fenitra takina mahakasika izany.

CCIFM-Club Export

Ankoatra izay, notontosaina, omaly, tetsy amin'ny Residence de France Ivandry ihany koa, ny fifanaovan-tsonia ny CCIFM sy ny Club export Réunion. Tanjona ny hampiroborobo ny fifanakalozana ara-barotra sy ny fizarana traikefa ary ny fampiasam-bola eo amin'ny Nosy La Réunion sy Malagasy. Voalaza nandritra izany koa ireo fepetra takina amin'ny fanatsarana ny vokatra avy amin'ny firenena roa tonta.

Henintsoa Hani

<https://newsmada.com/2023/05/11/ccifm-adim-hamafisina-ny-fifanakalozana-ara-barotra/>

La Chambre de Commerce et d'Industrie France Madagascar (CCIFM) a signé une convention de partenariat avec l'Agence de Développement et d'Innovation de Mayotte (ADIM). Cette convention a pour objectif de renforcer les échanges commerciaux et les investissements entre Madagascar et Mayotte.

La CCIFM et l'ADIM vont ainsi travailler de concert pour la promotion des échanges économiques entre les deux pays et pour faciliter l'implantation des entreprises malgaches à Mayotte.

Cette convention s'inscrit également dans la continuité des efforts de la CCIFM pour promouvoir les échanges commerciaux entre la France et Madagascar, ainsi que pour encourager le développement économique de la Grande Île.

L'actualité de Madagascar en continu sur <https://actu.orange.mg/>



TV PLUS VM: <https://youtu.be/ooV4LGzXgEI?t=1765>

TV PLUS VF : <https://youtu.be/QGbldIbX50Q?t=311>



Rechercher



LE JOURNAL DU 10 MAI 2023 BY TV PLUS MADAGASCAR



Nicolas RABEMANANJA...
72,2 k abonnés

S'abonner

👍 2



Partager



KOLO TV : <https://youtu.be/LodHx5xg8GY?t=1160>



Rechercher



NY VAOVAO DU 11 MAI 2023 BY KOLO TV



S'abonner

2



Partager

